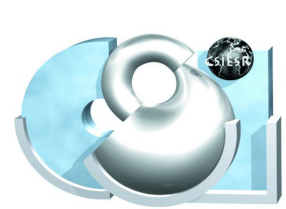




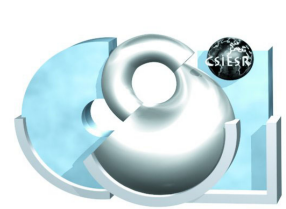
CONCOURS ITRF

- Informations obtenues lors d'une réunion au bureau des concours de la DPATE le 27 février 2002
- Etaient présents :
 - JF SALIBA – Bureau des Concours
 - M RENAUD – Chargé de Missions DPATE
 - N. LUDEAU-PAVY, JJ PELLETREAU, J. VANDE PUT - Csiesr



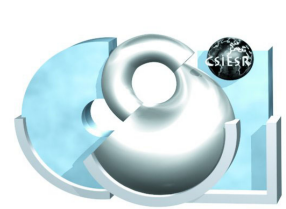
Ce qui a changé:

- Nouvelles BAP (E pour l'Informatique)
- Définitions des Emplois Types (REFERENS)
- Nouvelles procédures concernant les concours de catégorie A



Nouvelle Procédure

- 2 niveaux de jury
 - national pour l'admissibilité, via un centre organisateur, responsable de la collecte des résultats définitifs d'admission.
 - local pour l'admission.
 - *NB: seul le concours externe d'ASI conserve une épreuve écrite en admissibilité*
- Parution au préalable des postes à pourvoir (lieu et emploi-type)
- Chaque établissement affectataire devra organiser ses jurys, toutefois le pilotage est maintenu au niveau national, via le centre organisateur.



Effets induits



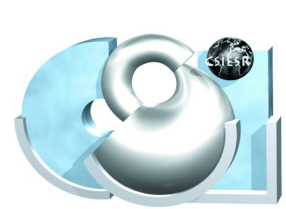
- Jurys locaux
 - ⇒ autant que d'établissements affectataires et d'emplois-type
- Effet démultiplicateur important (Etablissements, Rectorats, Administration Centrale)



Organisation de la procédure - 1

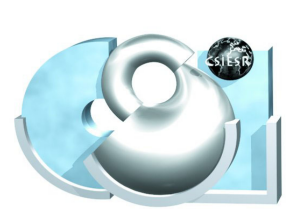
- Parution des postes à pourvoir avec:
 - lieu
 - emploi-type
 - nom et téléphone d'un contact dans l'établissement
 - URL de l'établissement sur lequel celui-ci peut faire la promotion des emplois proposés





Organisation de la procédure - 2

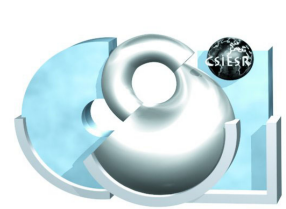
- Les candidats postulent à une ou plusieurs paires « poste / emploi-type »
- Le jury d'admissibilité fait sa sélection
 - sur dossier,
 - sans avoir connaissance des vœux des candidats.
 - NB: un jury par emploi-type et grade, un jury pouvant toutefois recouvrir plusieurs emplois-type



Organisation de la procédure - 3

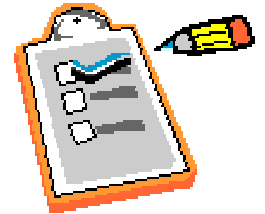
- Détermination des admissibles
- Transmission aux établissements des listes de candidats à auditionner
(sans information pour chaque établissement des autres choix formulés par les candidats).
- Autant de listes d'admissibles que d'emplois-type

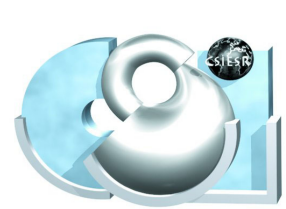




Organisation de la procédure – 4

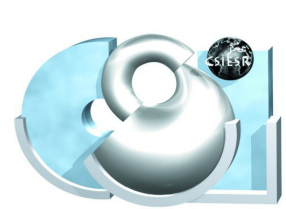
- Jurys d'admission locaux avec classement (audition des candidats)
- Remontée des classements au centre organisateur
- Nouveaux choix des candidats de l'ordre de ses souhaits en fonction des classements définitifs
- *Exemple*: rang 1 = ASI Toulouse, rang 2 = IGE Paris, car préférence du lieu ou de l'environnement professionnel





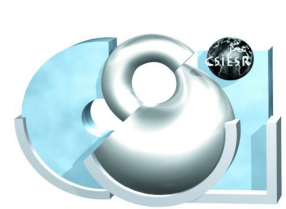
Organisation de la procédure – 5

- Affectation automatique des lauréats A et B suivant le rang de classement du candidats et suivant ses vœux
- NB: Cela nécessite que tous jurys de concours aient remis leur classement. Pour cette année qui est une phase transitoire, cela implique une affectation en Décembre 2002, voire Janvier 2003



Jurys – Points à souligner

- 2 jurys différents car changement de logique (pas d'entretien en admissibilité, pour éviter le doublon avec l'admission)
- Admissibilité basée sur Emploi-type / compétences = expertise du dossier orientée METIER
- Admission basée sur la SATISFACTION d'un BESOIN LOCAL



Jurys – Points à souligner

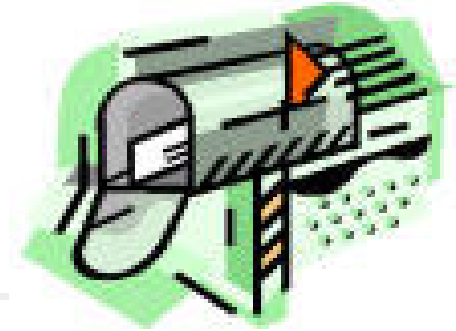
- Pas de membres des établissements affectataires dans les jurys d'admissibilité

- Jury d'Admission composé de:
 - personnes de l'établissement affectataire
 - 1 ou 2 experts (ne faisant pas partie du jury d'admissibilité)
 - 1 ou 2 personnes extérieures (1 ou 2 n'étant pas acté)



Procédure – Points à noter

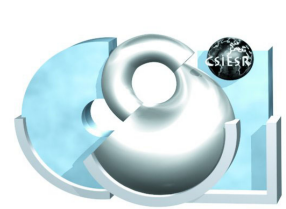
- Même procédure en concours interne ou externe
- Pas d'emploi-type en catégorie C pour la BAP E.
 - Le niveau minimum de recrutement est Technicien.
 - Par contre le Ministère continue à attribuer des adjoints techniques en BAP E
 - Echange de Postes / Bap en interne à l'établissement ??
 - Affectation en Bap Gestion Scientifique et Technique !!
 - Les postes actuels des titulaires Bap E / Catégorie C devraient être requalifiés.
- Validation des Acquis et de l'Expérience Professionnelle, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, en bonne voie



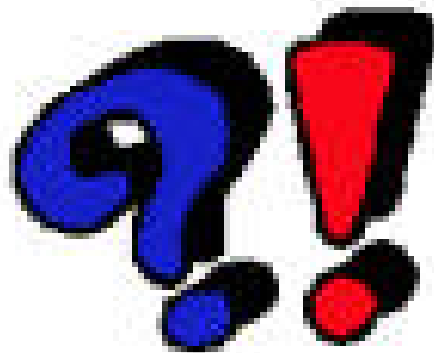
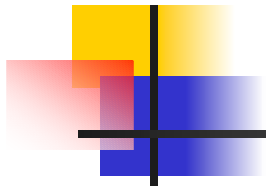
IMPORTANT



Merci de nous communiquer vos retours d'expériences aussi bien comme membre de jury que comme candidat afin d'améliorer les procédures mises en œuvre pour cette année de transition, qu'est l'année 2002.



CONCOURS ITRF



Questions -Réponses